

# DISTRIBUTION PUBLIQUE GAZ

<input type="checkbox"/> compétence <sup>(1)</sup> obligatoire	<input checked="" type="checkbox"/> commune
<input checked="" type="checkbox"/> compétence <sup>(1)</sup> optionnelle	<input type="checkbox"/> EPCI <sup>(3)</sup>
<input type="checkbox"/> service <sup>(2)</sup>	

<sup>(1)</sup> Une compétence concerne l'intégralité du patrimoine ou des projets de la collectivité sur son territoire. Pour transférer une compétence, l'adhérent prend une délibération.

<sup>(2)</sup> Un service est spécifique à une partie du patrimoine seulement ou à un projet particulier sur son territoire. Pour adhérer au service, la commune/EPCI prend une délibération. Une convention spécifique est ensuite établie afin de définir le périmètre de la mission, son contenu technique, le plan de financement et la durée.

<sup>(3)</sup> Les EPCI transfèrent des compétences uniquement dans la limite des compétences dont ils disposent. Ils ne peuvent donc pas transférer la compétence « distribution publique gaz ».

Le **saviez-vous** ? Tous les ans, le SICECO publie la synthèse de ce contrôle de concession dans un document intitulé « *Contrôle de concession Gaz - Synthèse* ».

## CONTENU

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, est autorité concédante, chargée de l'organisation de la distribution publique de gaz lorsque les communes lui ont transféré cette compétence, qu'elles soient desservies ou non. Son accompagnement se décline de plusieurs manières :

- Le contrôle et la veille du bon accomplissement des missions de service public de distribution de gaz naturel en vérifiant si le concessionnaire s'acquitte des missions qui lui sont confiées
- L'accompagnement des communes dans l'extension de leur réseau avec possibilité d'intervenir financièrement lorsque GRDF estime que la desserte en gaz n'est pas rentable
- Le création du réseau dans une commune : création de nouvelles dessertes en gaz naturel par appel d'offres (Délégation de Service Public)
- L'analyse des capacités du réseau à accueillir des productions de biogaz (méthanisation) ou à fournir de nouvelles applications du gaz naturel telles que la mobilité (GNV)

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE TRAVAUX DE GAZ

Quels travaux ?

- L'extension lorsque la commune est déjà desservie en gaz
- L'alimentation lorsque la commune n'est pas desservie en gaz. La commune contacte alors le SICECO qui examine les données initiales et conduit des études d'opportunité d'une desserte de gaz naturel. Si l'opportunité est avérée, le SICECO lance une consultation pour trouver un opérateur qui construira le réseau par le biais d'une délégation de service public (DSP)

## MES CONTACTS

Bruno Kablitz - bkablitz@siceco.fr - 03 80 50 99 25

Thibaud Dubocage - tdubocage@siceco.fr - 03 80 50 80 41

## SCHEMA DIRECTEUR GAZ

Dans le cadre de son étude sur la stratégie énergétique départementale, le SICECO a réalisé un schéma directeur gaz.

Les conclusions de cette étude, conformément aux objectifs de la transition énergétique, orientent l'action du SICECO dans la promotion du gaz naturel pour véhicule (GNV), la réalisation de nouvelles dessertes et le développement du biométhane.